

Excavations et remblais

Les travaux d'aménagement paysagers et de génie civil causeraient des ouvrages d'excavation et de remblais à peu près équivalents.

Nous estimons environ 5000 m³ (5000 mètres cubes) d'excavation et de remblais. Les nouveaux bâtiments ajouteront environ 2000 m³ (2000 mètres cubes) d'excavation. Les études des sols révèlent que les excavations se feront presque entièrement dans du matériel déjà rapporté et datant de la période des grands travaux de la crypte et de la basilique.

Ces talus sont donc du remblais en bonne partie composé de roc d'excavation et de tailles variables. Pour en faire usage dans les ouvrages de remblais, il faudrait faire un tri et aussi broyer la pierre pour que le matériel puisse servir convenablement.

Seuls les remblais de terrassement pourront utiliser ce matériel (s'il présente aussi un avantage économique). Le remblais de terrassement ne représente que le tiers du matériel total d'excavation, soit $\pm 2000 \text{ m}^3$, tandis que deux tiers du matériel de remblais devra être du matériel structurant.

En effet, on prévoit faire la voirie sur des basses de terre armée. Il faut donc un matériaux qui se compacte bien, qu'il soit drainant et que le calibre soit approprié.

Dans les terrassement, on prévoit avoir recours à des caissons de broche remplis de roches connus sous le nom de *gabions*. Ces gabions offriront une surface externe végétalisée.